

Colloque sur les comportements problèmes des personnes souffrant de troubles autistiques... Quelles alternatives au tout neuroleptique ?

Compte-rendu de l'atelier C

Thème de l'atelier : Valoriser la personne souffrant de troubles autistiques grâce à des activités fonctionnelles et motivantes

Animateurs :

Eric Willaye

Docteur en psychologie

Directeur scientifique du SUSA (Service Universitaire Spécialisé pour personnes avec Autismes) – Université de Mons – Belgique

Dominique Pasquet

Directeur du SESSAD « Un jour Bleu » à Laon et pendant 8 ans d'un Foyer d'Accueil Médicalisé - Consultant dans la mise en place de structures accueillant des personnes avec TED

Tout d'abord, Eric Willaye présente une étude menée dans 8 établissements pour adultes en France et en Belgique (5 établissements en France et 3 en Belgique). Il s'agit d'identifier ce que font les personnes TED en établissement. L'objectif de l'étude est de rendre visible l'organisation de leur vie, rendre visible une journée type.

Cette étude concerne des jeunes adultes (moins de 35 ans) qui ont un diagnostic d'autisme et une déficience mentale sévère à profonde. Des questionnaires ont été envoyés aux établissements.

Cette étude nous amène à nous interroger sur ce que font véritablement les personnes au sein des établissements médico-sociaux dans le domaine de l'autonomie personnelle, résidentielle, communautaire... Quels sont les temps consacrés aux activités ? Quelles activités peut-on proposer ? Qu'est-ce que cette étude apporte en termes de valorisation de la personne avec autisme ? C'est à partir de ces questions que le groupe a mené sa réflexion. Les grands axes de travail sont les suivants :

1. Valorisation de la personne avec autisme

- Chaque adulte doit être acteur de son projet. Cela doit animer le projet d'établissement. Il faut permettre à l'adulte d'être acteur de sa vie à travers les temps d'activités

- Chaque professionnel doit avoir à l'esprit la valeur de la personne handicapée. Les personnes avec handicap sont des citoyens et il faut voir avec la personne handicapée ce qui lui permet de développer des compétences qui vont lui servir dans sa vie d'adulte. Il faut s'accorder sur le fait que ce sont des adultes. La question à se poser en tant que professionnel est : Quelle est la valeur qu'on va accorder à la personne présentant un handicap ? Il est nécessaire d'avoir un regard valorisant auprès de l'adulte à travers des activités valorisantes.

2. Les activités à proposer

- Les activités proposées se doivent d'être valorisantes et fonctionnelles pour l'adulte
- Les activités doivent reposer sur les intérêts de la personne et ces activités doivent avoir du sens. Une accumulation d'activités dénuées de sens, ce n'est pas travailler la qualité de vie chez la personne handicapée
- L'éducation structurée et les activités valorisantes vont réduire les troubles du comportement
- La structure doit permettre à la personne de gagner en autonomie (autonomie personnelle, autonomie résidentielle, autonomie dans les loisirs...). A partir des observations de l'équipe, des évaluations, des centres d'intérêt de la personne, on pourra développer des activités fonctionnelles autour de l'autonomie
- Il importe de bien définir le moment et le lieu où on va mettre en place l'activité (Où, quand, comment, avec qui ?). Il faut se donner du temps et aller au rythme du résidant. En effet, nous avons trop souvent tendance à faire à la place de la personne. Il faut aussi mettre en place un environnement qui va favoriser l'apprentissage
- La richesse des activités pourra permettre de travailler le libre choix chez la personne avec autisme

Travailler sur tous ces éléments, c'est travailler sur la qualité de vie de la personne. En travaillant sur la qualité des propositions faites aux personnes, on va diminuer les troubles du comportement.

3. Le projet de la personne

- Le projet de la personne doit être réalisé en lien avec ses besoins, ses souhaits et ceux de l'entourage
- Il est souhaitable qu'il puisse y avoir une continuité de ce projet, ce qui suppose une bonne communication entre les structures dédiées à l'enfance et celles dédiées aux adultes. La transmission des informations est essentielle

Conclusion :

Il faut de l'implication de la part de l'équipe. L'accompagnement d'adultes avec autisme nécessite l'engagement de la part des professionnels. Une bonne organisation de travail, une ambiance conviviale contribue à un accompagnement de qualité des personnes. Les adultes se rendent compte quand l'équipe n'est pas soudée, quand il n'y a pas d'implication. De même, les parents sont sensibles à une bonne communication au sein de l'équipe, à une véritable collaboration parents / professionnels. Cela va dans le sens des recommandations de l'ANESM¹

L. MASSA (Rapporteur)

¹ ANESM (Janvier 2010), Recommandations de bonnes pratiques professionnelles : recommandations pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement, France, p. 30

